

Appel de candidatures CCA

La Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est à la recherche de trois (3) citoyens à titre de membre du Comité Consultatif d'Agricole (CCA)

Le CCA est formé de 3 citoyens et de 2 conseillers. Ce comité émet des recommandations pour le Conseil municipal sur des sujets se rapportant au territoire et aux activités agricoles. Plus précisément, ils analysent les demandes de permis concernant les bâtiments principaux agricoles, les cheptels ou d'autres sujets concernant la zone agricole. Les recommandations doivent être conforme à la réglementation d'urbanisme et à la Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent être résidents de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu. Les aptitudes recherchées chez le candidat(e) sont les suivantes : dynamisme, bonne connaissance du territoire agricole, bon sens de l'observation, bon sens analytique, esprit ouvert, impartialité, intérêt pour le domaine municipal et la mise en valeur du territoire agricole.

Les membres du CCA se réunissent à occasionnellement en fonction des demandes reçu à la Municipalité. La durée du Mandat est généralement de 2 ans, toutefois certains membres seront nommés pour 2 ans et d'autres pour 1 an.

Si vous êtes intéressé par l'amélioration de la qualité du territoire agricole, veuillez soumettre une lettre décrivant votre intérêt à siéger sur ce comité à l'intention de Madame Amandine Beauchesne, Inspectrice en bâtiment et en environnement, au plus tard le 2 février 2018 à 16h00.

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel à: Inspection@msdsr.com ou au bureau municipal au: 599 Chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu.